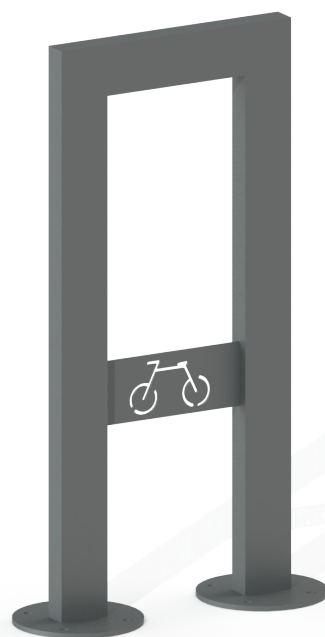




AUX NORMES HANDICAPÉS

Répond aux nouvelles normes suivant
l'arrêté du 18 septembre 2012.
Applicable au 1^{er} Avril 2013.



- **Matériau** : acier apte à la galvanisation.
- **Spécificités** :
 - . Structure en profil tubulaire 80 x 40 mm.
 - . Ensemble mécano soudé. Meulé et poncé.
 - . Platines en acier Ø 200 x épaisseur 8 mm (angle arrondis) avec 2 x 4 perçages Ø 14 mm pour le passage de vis de fixation.
 - . Barre d'accroche tubulaire Ø 34 mm.
 - . Tôle support signalétique épaisseur 4 mm avec pictogramme vélo en découpe laser.
- **Fixation** : 8 vis/chevilles M12 (non fournie).
- **Traitement de surface** : traitement anti-corrosion, galvanisation à chaud des produits finis dans un bain en fusion à une température de 450 °C. Apport d'une couche de zinc de 70 à 80 microns, longévité moyenne de 25 à 30 ans.
- **Finition** : Thermolaquage, coloration, poudre polyester thermodurcissable cuite au four à 180 °C, teinte au choix suivant notre nuancier RAL. Les peintures en poudre sont sans solvant et présentent une excellente résistance aux UV.

Autre modèle

. Ardèche 2 à sceller.

Options

- . Thermolaquage finition AkzoNobel.
- . Finition galvanisation avec passivation.

Poids (kg)	Pictogramme	Dimensions* (HxL)	Référence
10,2	Avec	900 x 400	9020-L
10,2	Sans	900 x 400	9020-K

*Toutes les dimensions sont en millimètre.

